



## **COMPTE RENDU D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.H.M.C.O. (L'« ASSOCIATION ») TENUE LE 12 NOVEMBRE 2018 À L'ARÉNA BRUNO-VERRET À LÉVIS**

---

### **Étaient présents:**

Maxime Gagné  
Stéphanie Laurin  
Nadia Fortin  
Mario Ouellet  
Jean-Philippe Nadeau  
Simon Cloutier  
Christian Labbé

### **Étant tous les membres du conseil d'administration de l'Association**

---

#### **1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum**

Le quorum étant constaté, la réunion est déclarée régulièrement constituée et ouverte à 19h10.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Maxime Gagné fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé de laisser le varia ouvert. Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est approuvé tel que proposé avec le varia ouvert.

#### **3. Adoption du compte rendu de la réunion du 16 octobre 2018**

Il est convenu de reporter l'adoption du compte rendu de la réunion du 16 octobre 2018.

Sur proposition dûment appuyée, le compte rendu de la réunion du conseil d'administration tenue le 16 octobre 2018 est adopté tel qu'il sera modifié suite à sa révision par tous les membres du conseil.

#### **4. Adoption du compte rendu de la réunion du 5 novembre 2018**

Il est convenu de reporter l'adoption du compte rendu de la réunion du 5 novembre 2018.

Sur proposition dûment appuyée, le compte rendu de la réunion du conseil d'administration tenue le 5 novembre 2018 est adopté tel qu'il sera modifié suite à sa révision par tous les membres du conseil.

#### **5. Points de suivi des dernières réunions**

##### **a) Diffusion des valeurs sur le site web et annonce Facebook**

Avant de diffuser les valeurs adoptées par le conseil d'administration, il serait important de rééditer et repenser le document « Philosophie des Husky » qui se trouvait sur l'ancien site internet. Il serait très pertinent de publier un tel document revisité sur le nouveau site. En effet, tous les joueurs doivent signer un formulaire « contrat » au début de la saison confirmant qu'ils respecteront les règles de l'Association. Il faut



donc que ce « contrat » réfère à des règles disponibles. Il est donc convenu d'optimiser et publier un tel document avant de publier les valeurs. De plus, au lieu du contrat papier, l'Association pourrait peut-être demander un engagement électronique lors de l'inscription? À suivre.

**b) Contrat physiothérapie et annonce aux membres**

Le contrat est signé avec PCN. Maxime Gagné enverra aux membres du conseil un projet de communiqué à diffuser suite à sa révision. À noter qu'une première conférence de PCN pour les membres de l'Association aura probablement lieu le 28 novembre prochain. À suivre.

**c) Bandes et buts novice mineur**

Tout est commandé directement par l'aréna Bruno-Verret. En attente d'une date de livraison.

**d) Heures de glace Husky féminin**

Mario Ouellet fait un résumé des derniers développements concernant les heures de glace que les associations de la rive sud doivent fournir à la structure de Hockey intégrée féminine AAA. Marc Paré doit se retourner vers les autres associations afin de répartir le coût des heures de glace. En attente de nouvelles. À suivre.

**e) Boutique Sports aux Puces**

Simon Cloutier fait un résumé des opérations de la boutique satellite des Husky. Il continue de renflouer les stocks de la boutique lorsque requis. Sports aux Puces fournit à chaque renflouement le détail des ventes.

**f) Inventaire des produits Husky**

Christian Labbé fera un suivi avec Alexandre Paré concernant l'inventaire des produits Husky. Il fournira aux membres du conseil des statistiques sur les produits vendus. Les membres conviennent qu'il serait très intéressant de faire une « vente de feu » des vieux produits Husky qui traînent depuis plusieurs années dans les locaux de l'aréna. Christian Labbé demandera à Alexandre Paré de lui fournir l'inventaire de ces vieux produits.

## **6. Suivi MAHG et Novice**

**a) Festival/Tournoi**

Sur proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'organiser un festival novice mineur offrant 4 matchs aux équipes inscrites. Il est convenu d'émettre rapidement un communiqué pour promouvoir le festival novice et le festival MAHG et avoir le maximum d'inscriptions possible. Stéphanie Laurin s'occupera de préparer un projet de communiqué.

**b) Création d'un comité pour l'organisation des événements**

Il est convenu de diffuser un communiqué afin de trouver des bénévoles pour aider lors des deux festivals. Stéphanie Laurin est en charge de publier ce communiqué et recevoir les noms de bénévoles. Des discussions ont lieu sur la commandite Desjardins et les cadeaux promotionnels. À suivre au prochain CA.

Jean-Philippe Nadeau fait un suivi des dossiers entourant le novice. Des discussions ont lieu concernant le fait que la ligue ne semble pas vouloir gérer le novice mineur. La planification est confuse. Il faudra faire un suivi serré de ce dossier.



Stéphanie Laurin fait un suivi des dossiers entourant le MAHG.

## **7. Suivi Atome**

Simon Cloutier fait un suivi des dossiers entourant l'atome.

## **8. Suivi Peeewe**

Nadia Fortin fait un suivi des dossiers entourant le peeewe. Des discussions ont lieu concernant le peeewe BB. Il y a un déséquilibre évident entre les équipes. Plusieurs associations n'ont pas de AA. Leur club BB serait probablement assez compétitif pour jouer dans le niveau AA. Les statistiques de ce bloc d'équipes démontrent un écart considérable avec les autres équipes. Il est convenu de demander au gouverneur Husky de la LHQCA de faire des représentations à la ligue afin de corriger la situation pour la prochaine saison. Entretemps, l'Association pourrait demander à la ligue de balancer le calendrier pour la deuxième moitié de la saison. Maxime Gagné prendra en charge ce dossier.

## **9. Suivi Bantam-Midget-Junior**

Christian Labbé fait un suivi des dossiers entourant les bantam-midget-junior.

## **10. Suivi Hockey féminin**

Mario Ouellet fait un suivi des dossiers entourant le hockey féminin. Il résume un document préparé par le gérant bantam AA féminin concernant des vêtements. Ce document a préalablement été envoyé aux membres du conseil. Il est convenu de revenir sur ce sujet lors du point 12c) de l'ordre du jour.

Mario Ouellet mentionne que suite à des matchs contre le peeewe A et le peeewe B, il a été décidé, pour le développement des filles, que le bantam A féminin joue finalement des matchs hors-concours avec le peeewe B de la LCRSE, au lieu du peeewe A. L'équipe participera par contre à deux tournois de Hockey féminin dans la catégorie bantam A. Maxime Gagné fera un suivi avec Marc Paré afin de mettre en place rapidement l'horaire de ces matchs hors-concours.

## **11. Hockey**

### **a) Participation aux ateliers techniques**

Seuls les joueurs du double lettre peuvent participer aux ateliers techniques du double lettre. Les joueurs affiliés provenant du simple lettre ne peuvent pas y participer. Aussi, seuls les joueurs inscrits aux ateliers techniques du simple lettre peuvent y participer.

### **b) Utilisation des joueurs affiliés**

Simon Cloutier commente un document préalablement envoyé aux membres du conseil concernant l'utilisation recommandée des joueurs affiliés. Il est convenu d'envoyer ce document aux entraîneurs et gérants lorsque le document aura été révisé par tous les membres du conseil.



## 12. Administration

### a) Contrat Marc Paré

Maxime Gagné fera circuler un projet de contrat pour discussion au cours des prochains jours.

### b) Plan de commandites

En cours de préparation.

### c) Vêtements Husky

Des discussions ont lieu concernant les vêtements Husky. Il est convenu de revoir la ligne de vêtements offerts et d'offrir plus de choix. Dans tout cet exercice, il faut éviter que les équipes fassent faire leurs propres vêtements pour une question de prix. Les équipes doivent encourager la marque Husky. Cette dernière doit rayonner. Il faut augmenter le sentiment d'appartenance aux Husky. Le conseil est d'avis qu'il ne faut pas prioriser la marge brute, mais plutôt le volume. L'Association doit garder le contrôle des produits dérivés. Des discussions ont lieu sur la marge brute actuelle des produits Husky. La marge moyenne actuelle est raisonnable.

À la recommandation de Mario Ouellet, il est convenu d'accepter la fabrication du manteau féminin tel que démontré dans le document reçu du gérant du bantam AA féminin.

Track Suits : il est convenu qu'un entraîneur-chef ayant 5 années de service complété peut recevoir de l'Association un nouveau track suit sans frais. Pour les entraîneurs adjoints, l'Association offrira 50% de rabais après 5 années complétées.

### d) Partenariats

Des discussions ont lieu sur la demande de diffusion du tirage organisé par l'école de hockey Julie Robitaille. Maxime Gagné a discuté avec l'organisation. Celle-ci se crée beaucoup de visibilité via ce tirage, sans contrepartie pour ceux qui diffusent leur tirage. Il est convenu de ne pas diffuser ce tirage particulier et voir si une autre école de hockey pourrait devenir partenaire de l'Association moyennant une contrepartie financière.

### e) Situation financière

Christian Labbé présente l'état de la situation financière de l'Association. Il mentionne qu'il entrera en contact avec Marc Paré d'ici la prochaine réunion afin de récupérer l'information nécessaire à la mise en place d'un état des résultats.

## 13. Varia

Aucun point à discuter.

## 14. Levée de la réunion

Ajournement proposé à 23h00 et fermeture de cette séance du conseil d'administration.

**Christian Labbé**  
**Secrétaire de l'assemblée**